RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE Canlon des COTEAUX DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00

VILLE DE MOULINS-LÈS-METZ

> Département de la Moselle

Arrondissement

Nombre des Membres du Conseil Municipal élus : 29

Nombre des Membres en fonction : 29

Nombre des Membres qui ont assisté à la séance : 21

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 25

Convoqués le : 01/12/2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents: Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoints au Maire. Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et excusés : Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Léo KANNY, Monsieur Farès CHABI

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Nadège DRISSI, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Michèle WIBRATTE.

Madame Jeannine BILLOTTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Bernadette LAPAQUE.

Madame Virginie GELLENONCOURT, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Monsieur Jean BAUCHEZ.

Monsieur Michel LUTZ, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Monsieur Frédéric RENAUDAT.

Secrétaire de séance: Madame Bernadette LAPAQUE

POINT 2021-70- Participation exceptionnelle au projet « initiation patinage » de l'école maternelle Saint-Jean

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Le Conseil Municipal est informé de la demande de l'école maternelle Saint Jean pour une participation financière exceptionnelle au projet « initiation patinage » au début de l'année 2022.

Ce projet concerne 9 enfants de la classe de grande section.

Afin de soutenir ce projet, il est proposé une participation exceptionnelle pour le financement de 5 transports aller/retour à hauteur de 352,00 €. Les transports seront commandés par la collectivité dans le cadre du marché public en vigueur. Cette dernière effectuera le règlement de la facture du transporteur libellée au nom de la mairie de Moulins-lès-Metz.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2022.

Vu l'avis favorable de la Commission Scolaire,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

PARTICIPE au projet « initiation patinage » à hauteur de 352,00 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20211207-2021-70-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2021 Affichage : 09/12/2021 **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME MOULINS-LES-METZ, le 07/12/2021

Le Maire, BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20211207-2021-70-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2021 Affichage : 09/12/2021